

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE ACP-UE

21 avril 2005

Déclaration de Bamako sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement¹

Nous, membres de l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique-Caraïbes-Pacifique-Union européenne, réunie à Bamako (Mali), du 18 au 21 avril 2005, proclamons notre soutien inébranlable à une intensification des efforts internationaux nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

En ce début du nouveau Millénaire, nos dirigeants se sont rencontrés lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies et se sont accordés sur un programme visant à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre des personnes vivant dans une pauvreté extrême.

Les dirigeants du monde entier ont décidé d'œuvrer à la réalisation des OMD, en reconnaissant que l'élimination de la pauvreté constituait un défi mondial. Relever ce défi est d'un intérêt vital pour l'ensemble de l'humanité. Un certain nombre d'actions ont été identifiées, des engagements pris et des indicateurs adoptés, permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des OMD.

Considérant que l'Assemblée générale des Nations unies se prépare à procéder à la révision quinquennale des OMD, nous nous alarmons du fait que des indices de plus en plus nombreux démontrent que, en tant que communauté mondiale, nous ne sommes pas actuellement sur la bonne voie pour atteindre ces OMD. Des recherches fiables suggèrent:

- que le nombre des pauvres que compte l'Afrique, plutôt que de régresser, devrait passer de 319 millions en 1999 à 404 millions en 2015;
- que les progrès réalisés dans l'élimination des disparités entre les genres sont insuffisants;
- que les habitants des petits États insulaires des Caraïbes, du Pacifique et des côtes de l'Afrique ont de plus en plus de défis à relever du fait de l'accroissement et de l'aggravation des tempêtes et des inondations imputables au changement climatique général;
- que, au rythme actuel des progrès réalisés, il faudra plus de 100 ans pour atteindre les objectifs de développement qui ont été identifiés comme devant être atteints d'ici 2015.

¹ Adoptée par l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE le 21 avril 2005 à Bamako (Mali).

L'Assemblée parlementaire paritaire ² représente une proportion non négligeable des représentants élus du monde entier. Nous lançons un appel à nos dirigeants afin qu'ils s'engagent au plus haut niveau à redoubler d'efforts pour obtenir la réalisation des OMD d'ici 2015. Nous appuyons en particulier les appels lancés en faveur d'un coup de boutoir radical impliquant l'identification de nouvelles initiatives propres à accélérer le processus. Cela exige au moins les mesures suivantes:

- mesures nouvelles, plus globales, d'élimination et d'allègement de la dette, dans un contexte où la dette extérieure totale de l'Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud, se trouve à un niveau intenable de 186,7 milliards de dollars pour un produit géographique brut de 217 milliards de dollars et où le remboursement et le service de la dette continuent de dépasser le volume des aides fournies;
- mesures visant à garantir des règles commerciales équitables pour les pays en développement de manière qu'ils puissent accroître le volume de leurs exportations de produits dans les domaines où ils ont acquis ou peuvent acquérir des avantages sur le plan de la concurrence, grâce à une élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que des aides à l'exportation des produits agricoles qui empêchent pareil accroissement des exportations dans les pays en développement, élimination qui n'impose pas en retour d'obligations inéquitables;
- instauration d'un partenariat plus réel pour répondre à la nécessité de pallier à l'insuffisance des capacités et aux facteurs entravant l'économie de production dans lesquelles nombreux voient les obstacles essentiels empêchant les pays en développement de s'intégrer effectivement dans l'économie mondiale;
- renforcement radical des efforts à consentir pour réaliser l'objectif de l'enseignement primaire pour tous, plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des filles et l'égalité entre les genres, et pour promouvoir tous les domaines liés à la santé, y compris la santé génésique, et accroissement des niveaux de financement pour une large gamme de services de soins de santé sexuelle et génésique;
- intégration des questions d'environnement dans tous les domaines de politique dans la perspective d'un développement durable;
- reconnaissance du fait que tout cela exige d'accroître les flux financiers à destination des pays en développement d'au moins 50 à 70 milliards de dollars.

Nous lançons un appel aux États membres de l'Union européenne pour qu'ils fassent en sorte que les engagements pris lors du Conseil européen de Barcelone en mars 2002 soient mis en œuvre dans les plus brefs délais:

- établissement d'un échéancier pour chacun des 15 États membres qui ont souscrit à l'engagement pris à Barcelone en 2002 d'atteindre l'objectif des Nations unies de 0,7% du PNB bien avant 2015, prévoyant des augmentations annuelles crédibles propres à assurer une moyenne européenne de 0,51% d'ici 2009;
- recherche de solutions novatrices pour les financements additionnels;
- poursuite des efforts entrepris en vue d'éliminer le surendettement des pays pauvres, de manière à accroître suffisamment les dépenses publiques pour réaliser les OMD;
- accroissement de l'aide liée aux échanges;

² L'APP réunit des parlementaires de 77 États ACP et des membres du Parlement européen représentant les 25 États membres de l'Union européenne.

- établissement d'une échéance pour l'accès réellement illimité au marché des biens et services fournis par les pays à faible revenu d'ici 2010;
- établissement d'une échéance pour l'élimination pure et simple des aides à l'exportation de produits agricoles qui ont des effets de distorsion sur les marchés auxquels accèdent les exploitations agricoles des pays en développement;
- recherche d'une cohérence réelle des politiques, propre à maximiser les effets positifs des mesures prises dans d'autres domaines de politique sur la politique du développement, et à empêcher que d'autres politiques exercent des incidences négatives sur la politique de développement.

Nous lançons un appel aux États membres de l'Union européenne, aux autres pays industrialisés et aux pays en transition, pour qu'ils se montrent ouverts à de nouvelles propositions et de nouveaux engagements susceptibles d'être identifiés lors du processus de révision des OMD.

Nous lançons un appel aux États ACP afin qu'ils honorent pleinement les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du processus de réalisation des OMD, concernant notamment:

- la lutte contre la corruption;
- une amélioration de la gestion des dépenses publiques;
- la promotion des mesures législatives propres à garantir que les pauvres, les femmes et les autres catégories défavorisées pourront participer pleinement à la vie économique;
- un renforcement des politiques sectorielles dans le domaine social, y compris le domaine de la santé;
- la promotion d'une initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous (Initiative Fast Track).